

Annexe 1

Synthèse du diagnostic et des enjeux du territoire GrandAngoulême – La Rochefoucauld Porte du Périgord

UN POSITIONNEMENT FAVORABLE AU CŒUR DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Composé de la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême et de la Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord, le territoire de contractualisation regroupe 67 communes pour une population totale de 163 282 habitants.

Le territoire est polarisé par l'agglomération Angoulême, qui concentre l'essentiel de la population, de l'emploi, des activités et des migrations.

Bien qu'à l'écart du réseau autoroutier, le territoire de contractualisation dispose d'une situation géographique favorable au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, à égale distance des trois anciennes capitales régionales : Bordeaux, Poitiers et Limoges.

Suite à la connexion d'Angoulême à l'axe LGV Paris-Bordeaux, la ville est désormais à 2h de Paris et 45 minutes de Bordeaux. Pour bénéficier pleinement des retombées de la LGV, l'agglomération a réaménagé le parvis de la gare par la construction notamment d'une passerelle piétonne enjambant la voie ferrée et par l'aménagement d'un nouveau pôle de vie intégrant des activités économiques et des logements.

En revanche, les dessertes ferroviaires de proximité restent limitées. Or, du fait d'un trafic usagers en croissance (en lien notamment avec les flux scolaires et le développement de l'activité fret, en délestage de la RN 141), le territoire de contractualisation maintient sa volonté de restaurer la ligne régionale Angoulême – Limoges.

DEMOGRAPHIE : DES DYNAMIQUES CONTRASTEES, UN POPULATION VIEILLISSANTE

Sur la période de 1968-2015, le taux de croissance démographique du territoire de contractualisation est de 24% contre 32% à l'échelle nationale. La croissance démographique est donc restée modérée.

On constate cependant un écart entre les deux EPCI : durant cette même période, GrandAngoulême a connu une croissance bien plus rapide (+26%) que la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord (+14%).

Sur une période plus récente, l'évolution démographique a été beaucoup plus variable, révélant d'importantes disparités territoriales : la commune d'Angoulême a ainsi retrouvé un certain dynamisme en enrayant sa perte de population tandis que des communes de première ou deuxième couronne (Mornac, Saint-Saturnin, Sireuil, Mouthiers-sur-Boëme, Pranzac, Saint-Projet-Saint-Constant), qui avaient largement profité des dynamiques périurbaines souffrent d'un léger recul démographique.

L'écart démographique futur semble encore plus marqué dans le cas de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte de Périgord.

Le défi le plus important reste toutefois le vieillissement de la population, qui touche globalement le territoire, et particulièrement les communes rurales situées à l'Est.

En parallèle, on constate une faible représentation des 15-29 ans. Le départ de nombreux jeunes après 18 ans s'explique principalement par la volonté de poursuivre ailleurs leurs études. De même, une grande partie des jeunes diplômés quittent le territoire du fait de la difficulté de trouver sur place l'emploi adéquat correspondant à leur niveau d'étude.

UNE SITUATION SOCIALE FRAGILE

Le territoire de contractualisation présente une part plus élevée de personnes sans diplôme ou faiblement qualifiées, ainsi qu'un retard assez conséquent dans la part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Les communes les plus concernées par des niveaux de diplômes peu élevés sont situées à l'Est du territoire.

L'accueil de jeunes actifs et d'actifs qualifiés représente donc un enjeu pour le territoire. Actuellement les pensions de retraite constituent en effet le principal levier de captation des richesses. Ceux-ci sont supérieurs à la moyenne des territoires grands pôles de Nouvelle-Aquitaine.

De plus, le territoire de contractualisation est globalement caractérisé par une population aux revenus modestes. Les revenus sont néanmoins plus élevés sur GrandAngoulême et globalement le long de l'axe Angoulême – Cognac. Les communes les moins riches sont situées au Sud-Est et à l'Est du territoire ainsi qu'à Soyaux.

Environ 6% des revenus proviennent de prestations sociales, et près de 3.5% sont issus des indemnités chômage. Ces deux taux sont supérieurs à ceux des territoires de comparaison.

Parmi les revenus captés par le territoire, on constate donc une surreprésentation des transferts sociaux.

LOGEMENT : UNE PROBLEMATIQUE PARTAGEE AUTOUR DE LA VACANCE

La croissance du nombre de logements a été régulière depuis 1968 sur le territoire de contractualisation. Deux constats, communs aux deux EPCI, ressortent de ce diagnostic :

- Un taux de vacance légèrement supérieur aux territoires de comparaison ;
- Une part importante de logements anciens, construits avant 1945.

Les enjeux associés au logement s'inscrivent cependant dans une problématique plus globale de redynamisation des centres villes et centres-bourgs. Il s'agit en effet de requalifier et de donner une nouvelle attractivité à ces centralités par la rénovation de l'habitat, le retour et la modernisation des commerces et services, une meilleure accessibilité et un réaménagement des espaces publics.

DES DISPARITES TERRITORIALES EN TERMES D'EQUIPEMENTS

Le territoire de contractualisation présente une gamme d'équipements importante. On peut cependant rapidement constater des disparités territoriales en termes de pôles d'équipement. Ainsi, GrandAngoulême dispose d'une gamme d'équipement de niveau supérieur et cinq pôles de gamme intermédiaire, alors que La Rochefoucauld constitue le seul pôle de niveau intermédiaire de la Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Par ailleurs, le territoire présente un léger déficit en équipements de proximité.

Il apparaît donc nécessaire d'améliorer le maillage territorial contribuant à renforcer les centralités, et de conforter l'implantation de grands équipements sur le pôle d'Angoulême tout en tenant compte du développement périurbain qui implique le développement de nouveaux services et équipements de proximité. Cette problématique rejoint également l'enjeu de préservation de l'attractivité du cœur d'agglomération et des centres-bourgs.

Avec un ratio de 0,75 médecins généralistes pour 1 000 habitants, inférieur aux moyennes régionale (1,05) et nationale (0,95), le territoire de contractualisation est confronté à un déficit des professionnels de santé. Cette problématique concerne particulièrement le pôle urbain d'Angoulême.

MOBILITES : LE POLE URBAIN D'ANGOULEME CONCENTRE L'ESSENTIEL DES FLUX

Le territoire de contractualisation est polarisé autour du centre urbain d'Angoulême qui centralise l'emploi, l'activité, la population et les migrations domicile-travail.

Un grand nombre d'actifs effectue quotidiennement le trajet vers leur lieu de travail situé sur l'une des communes du pôle, l'utilisation d'un véhicule individuel restant le moyen de transport prédominant.

Le territoire présente également un bilan des relations d'interdépendance en matière de déplacements domicile-travail largement négatif. Chaque jour plus de 14 000 actifs entrent sur le territoire pour y travailler, contre 8 000 résidents actifs occupant un emploi hors du périmètre de contractualisation. L'impact de l'évasion des revenus liés à ces migrations pendulaires n'est pas à négliger et doit être intégré dans les réflexions liées à l'aménagement du territoire (logement, foncier,...).

UN DYNAMISME ECONOMIQUE FRAGILE POUR UN TERRITOIRE EN RECONVERSION

Le territoire de contractualisation a souffert d'une perte d'emplois salariés importante entre 2008 et 2014. Depuis 2014 la tendance s'est inversée, mais cette récente amélioration ne vient pas combler la perte d'emplois depuis 2008. Le taux de chômage reste élevé.

Par ailleurs, le taux de création d'établissements diminue continuellement sur l'ensemble des territoires de la Région, mais ce ralentissement est particulièrement marqué sur le territoire de contractualisation depuis 2013.

L'analyse de la structure des moteurs de développement du territoire révèle ainsi :

- Une surreprésentation nette des revenus productifs exportateurs dans le processus de captation des revenus en lien avec une forte proportion d'actifs dans le secteur de l'industrie;
- Un poids de revenus publics supérieur à la moyenne des territoires de comparaison : autour de 25% des actifs travaillent dans le secteur public.

LES FILIERES STRUCTURANTES DU TERRITOIRE A CONFORTER

✓ La place encore importante de l'industrie

Le territoire présente une forte spécialisation dans le domaine de la fabrication d'équipements électriques, en raison notamment de la présence des entreprises Leroy-Somer et Schneider Electric qui emploient au total environ 3 000 salariés.

D'autres secteurs sont également ancrés sur le territoire, comme l'industrie associée à la filière bois-papier-imprimerie.

Le secteur de l'industrie textile, de l'habillement et du cuir est essentiellement implanté sur la Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

✓ **Le développement de la filière image**

L'enseignement supérieur ne constitue pas un secteur spécifique du territoire, faute d'université, mais ce secteur a progressé depuis 1999, avec le développement d'antennes universitaires et écoles de l'image sur le pôle urbain d'Angoulême.

De manière générale, les industries culturelles et créatives sont aussi une des fortes spécificités de l'aire. Ainsi, 4.7% des emplois salariés de GrandAngoulême font partie de cette filière, soit près de 2 points de plus que sur le département ou la région. Récemment, de nouvelles écoles se sont implantées sur le quartier de l'image comme L'Atelier, Human Academy et Objectif 3D.

✓ **Une évolution positive du secteur agricole**

Contrairement à la Charente Limousine ou à la Charente viticole, le territoire de contractualisation n'est pas marqué par une spécialisation agricole forte.

Ainsi, l'extrémité occidentale du territoire est tournée vers la culture de la vigne tandis que l'Est est spécialisé dans l'élevage bovin. Enfin, sur la partie plus urbaine du GrandAngoulême plusieurs communes accueillent des exploitations tournées vers le maraîchage et l'horticulture.

Le secteur agricole sur le territoire de contractualisation est moins représenté que dans tous les territoires de la classe de référence mais ses dynamiques sont positives, avec notamment +3,3 % d'emplois entre 2009 et 2014, et des perspectives intéressantes de développement des circuits courts et des filières alimentaires de proximité.

UN TERRITOIRE ENGAGE DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

En continuité de la démarche « Territoire à Energie Positive » initiée avec la Communauté de Communes de Lavalette-Tude-Dronne, le territoire de contractualisation souhaite notamment développer l'hydrogène comme vecteur de transition énergétique.

L'agglomération de GrandAngoulême s'est d'ores et déjà engagée dans cette voie avec le projet de pile à hydrogène permettant de stocker et restituer de l'énergie au bâtiment d'activités Krysalide.

Le territoire de contractualisation prévoit de poursuivre le déploiement de nouvelles expérimentations dans ce domaine.

UN POTENTIEL TOURISTIQUE A DEVELOPPER

Le territoire dispose d'atouts avec un patrimoine culturel remarquable (monuments historiques, sites préhistoriques...) et un patrimoine naturel diversifié (vallée de la Charente et affluents, forêts et paysages agricoles...).

Par ailleurs, de nombreux festivals, tel que le festival international de la bande dessinée ou le festival du film francophone, se tiennent à Angoulême et contribuent largement à l'attractivité culturelle du territoire.

Le tourisme en Charente demeure cependant peu développé, avec un positionnement restant à affirmer entre la Dordogne et la côte Atlantique.

L'offre d'hébergement et de restauration est peu diversifiée, et le territoire de contractualisation présente un taux de fonction touristique très bas par rapport à celui de la région Nouvelle-Aquitaine, avec seulement 6,8 lits pour 100 habitants.

Considérant la faiblesse des revenus liés au tourisme, la structuration des activités et l'amélioration des retombées économiques associées à ce secteur constituent des pistes de développement local restant à valoriser.

LES ENJEUX

Le territoire Grand-Angoulême La Rochefoucauld Porte du Périgord bénéficie d'une situation géographique favorable au sein de la région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit incontestablement d'un atout à prendre en compte pour le développement du territoire.

Ainsi, sur la base de cet élément et des autres données qui ressortent du diagnostic, 4 enjeux ont été identifiés :

➤ **Accompagner les mutations économiques et soutenir l'innovation**

Caractérisé par une orientation industrielle historique, le territoire de contractualisation présente un niveau de chômage élevé par rapport aux territoires de comparaison. Il s'agit donc de mobiliser les outils et moyens qui permettront aux entreprises de s'adapter face à un environnement mouvant. De même, le territoire souhaite renforcer les pôles d'excellence (mécatronique, process industriel du futur/hydrogène, industries culturelles et créatives et cuir/luxe) comme facteurs de compétitivité et d'attractivité.

Dans cette même perspective, et afin de répondre aux enjeux d'attractivité et de développement économique du territoire, Grand-Angoulême et La Rochefoucauld Porte du Périgord ont pour objectif d'accompagner la reconversion des friches industrielles et commerciales.

Enfin, le territoire présente une part plus élevée de personnes sans diplôme qualifiant ainsi qu'un retard assez conséquent dans la part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur. L'enjeu est donc de conforter le pôle d'enseignement supérieur et de développer la formation continue de la main d'œuvre locale.

➤ **Construire une offre de services de proximité équilibrée à l'échelle du territoire**

Face au phénomène de dévitalisation des centres villes et centres-bourgs, et pour répondre aux disparités constatées sur le territoire de contractualisation en termes d'accès aux services et aux équipements, il est nécessaire de réaffirmer le rôle des centralités.

Cette démarche est transversale, et concerne à la fois la rénovation de l'habitat, le retour des commerces et services, le réaménagement des espaces publics ainsi que le développement du numérique sur le territoire.

Il s'agit également, pour faire face au vieillissement de la population et maintenir une population médicale, de renforcer l'offre de soins en assurant son maillage de manière cohérente et en favorisant le développement des innovations en matière de santé.

➤ **Poursuivre l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique et écologique**

La question alimentaire constitue un nouvel enjeu de développement durable pour les territoires. Le territoire de contractualisation a donc voulu s'engager dans une démarche volontaire à ce sujet par l'élaboration d'actions, d'un projet alimentaire territorial et par la mise en œuvre de politiques transversales.

De même, le territoire de contractualisation est polarisé autour du centre urbain d'Angoulême. Le développement de solutions de mobilité innovantes permet de répondre aux problèmes générés par le l'étalement périurbain et les déplacements domicile-travail.

Enfin, le territoire de contractualisation souhaite davantage diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie. L'enjeu est donc de préparer les filières des énergies renouvelables à remplir cette ambition, en soutenant notamment les solutions associées à l'hydrogène.

➤ **Développer l'attractivité et l'économie du tourisme sur le territoire**

Le tourisme en Charente demeure peu développé, et le territoire de GrandAngoulême – La Rochefoucauld Porte du Périgord présente une sous-représentation des revenus touristiques par rapport aux territoires comparables.

Il s'agit donc de développer l'économie touristique du territoire, en valorisant le patrimoine culturel et naturel, et en organisant la synergie entre projets publics et privé.